

## Rapport de fin d'année 2017

24/7/2018

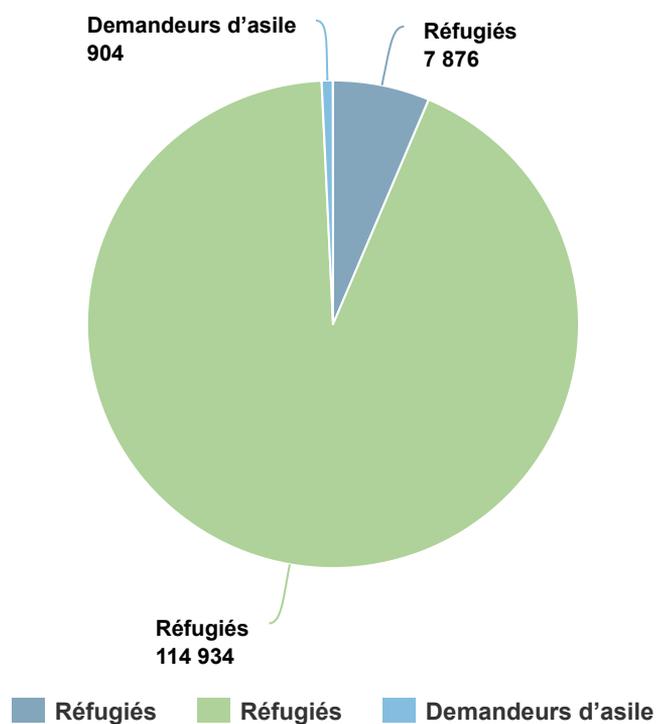
### Opération: Venezuela



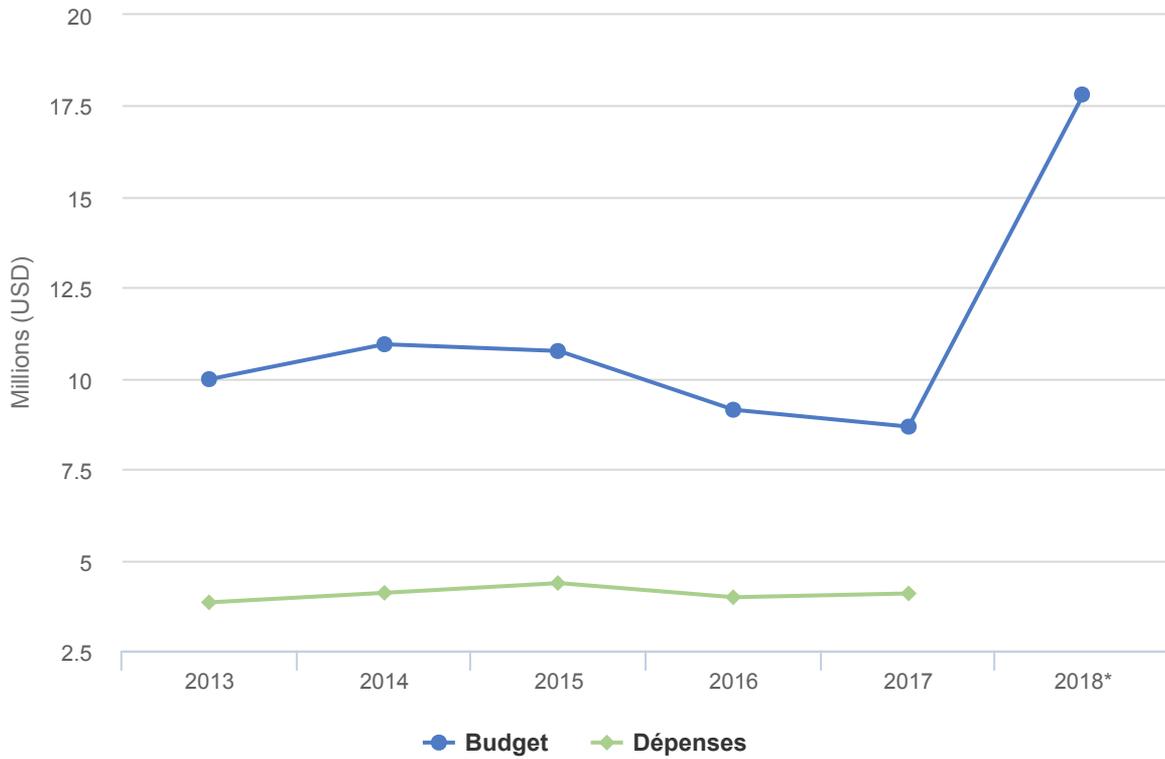
## Personnes relevant de la compétence du HCR

- 28% EN 2017

<b>2017</b>	123,714
<b>2016</b>	172,957
<b>2015</b>	173,989



## Budgets et Dépenses - Venezuela



## Contexte opérationnel

L'instabilité politique et sociale, couplée à l'inflation galopante, a affecté la mise en œuvre normale des activités du HCR au Venezuela en 2017, conduisant à l'annulation de missions sur le terrain et au report de certaines activités pour des raisons de sécurité.

Le manque de produits de base dans les zones frontalières, notamment le combustible et l'argent liquide, ainsi que les distorsions importantes dans le taux de change ont gravement perturbé le travail du HCR. Les contrats avec les partenaires, convertis en monnaie locale, se sont réduits à des budgets limités pour répondre aux besoins énormes des personnes relevant de la compétence du HCR. En outre, l'insécurité règne dans les zones frontalières où des groupes armés se battent pour prendre le contrôle des activités frontalières illégales.

La situation économique a eu un impact négatif sur l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR et des communautés d'accueil à la nourriture et aux services de santé et a conduit à un exode très important de Vénézuéliens dans la région. Enfin, cela a accru les déplacements vers les frontières avec le Brésil et la Colombie.

L'approche axée sur les communautés a été au cœur du travail du HCR par le biais de nombreuses évaluations communautaires au dernier trimestre 2017.

## Tendances démographiques

- 123 700 personnes relevant de la compétence du HCR au total.
- En 2017, le Venezuela a accueilli près de 7 900 réfugiés et quelque 900 demandeurs d'asile.
- Au cours d'un exercice de pré-enregistrement qui a eu lieu d'octobre à décembre 2017, le HCR a identifié un total de 2 918 personnes ayant besoin de protection internationale qui n'avaient pas eu accès à la procédure d'asile.
- Une étude du HCR réalisée avec l'Institut national des statistiques en 2017 a estimé que près de 114 800 personnes ayant besoin de protection internationale n'avaient pas eu accès à la procédure d'asile.

## Chiffres clés

- 2 420 demandeurs d'asile ont reçu des informations sur les procédures gouvernementales de DSR
- 1 850 garde-frontières et agents du gouvernement ont été formés au droit international des réfugiés
- 750 personnes relevant de la compétence du HCR ayant des besoins spécifiques ont été orientées vers d'autres structures et ont bénéficié d'une aide matérielle
- 240 personnes relevant de la compétence du HCR ont été orientées vers des soins médicaux secondaires et tertiaires
- 200 personnes relevant de la compétence du HCR ont eu recours aux mécanismes gouvernementaux de traitement des plaintes pour faire valoir leurs droits
- 120 Colombiens relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'un mode de transport pour rentrer dans leur pays dans des conditions de sécurité et de dignité

## Principales réalisations

- En coordination avec ses partenaires, le HCR a effectué des évaluations axées sur les communautés relatives à la fourniture de services dans 110 communautés les plus à risque. Parmi elles, 91 ont été jugées prioritaires pour des projets communautaires en 2018.
- Le profilage des personnes relevant de la compétence du HCR a permis d'identifier plus de 2 900 personnes ayant besoin d'une protection internationale dont 30 pour cent ayant besoin d'une aide individuelle supplémentaire.

- La coordination binationale avec le Bureau du HCR en Colombie a été renforcée et un programme de travail commun a été adopté. Un outil de cartographie des acteurs nationaux pour la Colombie et le Venezuela a été mis au point et actualisé au cours de réunions de coordination avec les ONG sur le terrain.
- Le HCR a aidé la Commission nationale pour les réfugiés (CONARE) à effectuer six missions mobiles d'enregistrement. Suite à cela, quelque 330 demandeurs d'asile ont été enregistrés et 230 certificats de demandeur d'asile ont été délivrés ou renouvelés.

## Besoins non satisfaits

Faute de financements suffisants, le HCR n'a pas pu couvrir tous les frais d'assistance juridique nécessaires pour aider les personnes relevant de sa compétence à avoir accès aux procédures d'asile, au séjour, à la naturalisation et à la justice.

Le HCR a manqué de capacités et de ressources pour mettre en place des programmes de subsistance effectifs afin d'améliorer l'autonomisation des réfugiés.

Le HCR n'a pu aider que 745 personnes avec des besoins spécifiques en 2017 alors qu'elles luttent pour satisfaire leurs besoins les plus élémentaires.

---